

Schweizerische Unteroffizierstage = Journées suisses de Sous-officiers

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **2 (1927)**

Heft 10

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-706285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

constituent le programme s'inspirent de notre activité hors service dans son ensemble. Ces journées cantonales relèvent l'importance de nos groupements régionaux et confirment l'avantage que peuvent avoir les sections isolées à s'y rattacher ou à en constituer de nouveaux là où il n'en existe pas encore.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma pensée sur quelques considérations d'ordre technique que m'ont suggérées les expériences acquises au cours des récentes journées en question. Comme on sait, l'assemblée des délégués de Genève, se ralliant à la proposition du comité central, a décidé que les règlements et dispositions relatifs aux journées cantonales de sous-officiers doivent être soumis à l'approbation dudit comité. Il est donc désirable sinon nécessaire que ces règlements soient adressés à temps au comité central, c'est-à-dire avant leur impression et avant leur envoi aux sections, de manière que le comité central puisse y apporter les modifications qui lui paraîtront opportunes.

Les journées d'Aarau et de Teufen, auxquelles j'ai eu l'honneur de participer comme délégué du comité central, m'ont laissé une très bonne impression. L'organisation était aux deux endroits excellente; un grand nombre d'officiers s'étaient mis à la disposition des organisateurs. Le programme comportait pour le concours de section le tir au fusil et au pistolet, lancement de grenades et estimation de distances. Pour le concours de section comme pour le concours individuel on avait appliqué en général les dispositions de Zoug et les règlements de concours du comité central dont la valeur pratique s'est ainsi confirmée.

Un concours individuel qui, entre autres réunit un assez grand nombre de participants fut la course d'obstacles. C'est là une constatation qui engagea le comité technique à vouer une attention plus grande à ce genre de concours. Personnellement j'estime que cet exercice a aussi son importance, surtout si, pour la taxation, l'on prend comme critère non pas la valeur sportive mais la valeur militaire de l'exercice et si l'on choisit des obstacles appropriés. J'entends par là que le classement ne doit pas s'opérer uniquement d'après la rapidité d'exécution, mais aussi d'après la manière dont les obstacles ont été surmontés et la façon dont s'est comporté le coureur. Notre course d'obstacles ne doit pas constituer qu'un exercice physique; elle peut aussi servir à développer les qualités de celui qui est appelé à diriger une troupe. Les expériences faites à ce propos lors de la journée cantonale à Schaffhouse, dont la course d'obstacles et ses effets pratiques ont été longuement commentés dans notre journal, n'ont à mon avis pas encore été surpassées.

J'ai remarqué avec regret que l'on a délaissé jusqu'ici dans les journées cantonales les exercices de commandement et d'instruction qui me paraissent pourtant dignes de figurer au premier rang de nos concours. Ces exercices aux variations infinies sont en effet les seuls qui rentrent dans la sphère d'activité spécifique du sous-officier et qui permettent de se faire un jugement des capacités individuelles. J'estime que nos sections devraient s'intéresser beaucoup plus à ce genre d'exercices. Ils fourniraient une bonne occasion de réaliser le désir de coopération à notre activité en dehors du service exprimé dans les milieux de nos officiers. Nous devons astreindre à ces exercices si nous voulons sérieusement nous y intéresser.

Les expériences faites lors des journées suisses de sous-officiers à Zoug ont, il est vrai, montré que notre ancien règlement présente encore des lacunes sur différents points. Le comité technique s'efforcera de les combler après avoir pris l'avis de personnalités compétentes. Je serais reconnaissant aux membres de l'association qui auraient des propositions à formuler de me les soumettre.

Quelques mots encore en ce qui concerne les distinctions. Nous sommes fiers à bon droit de notre activité volontaire en dehors du service. Tout sous-officier conscient de l'importance de son rôle doit considérer comme un devoir de s'exercer en dehors du service. Il doit donc lui paraître tout naturel de participer aux concours de sa section, d'autant plus qu'il a ainsi l'occasion d'affirmer sa valeur. Notre activité serait factice si nous prenions part à un concours dans l'unique espoir d'y obtenir un « prix » d'une valeur plus ou moins grande. Certes, il est juste que les plus méritants soient récompensés et je serais le dernier à m'y opposer. Il faut cependant convenir que ces récompenses causent souvent de réels soucis aux organisateurs des journées cantonales et constituent un obstacle qui tend devenir insurmontable dans les endroits où les conditions locales ne se prêtent pas à la collecte de dons.

En diverses occasions on a déjà procédé avec succès à la remise d'un type unique de distinctions sous la forme de médailles de bronze ou d'argent. Une distinction de ce genre présente entre autres avantages celui de constituer un souvenir durable et honorable.

Si l'on octroie des dons en nature et des dons d'honneur aux journées suisses de sous-officiers, nous les accepterons avec reconnaissance et nous réjouirons avant tout de l'intérêt que témoignera ainsi la population à l'égard de la plus grande de nos manifestations.

Pour ce qui est des journées cantonales, je suis d'avis qu'il y aurait lieu de simplifier autant que possible la question des distinctions et de n'en décerner qu'aux meilleurs.

Je voudrais, pour terminer, vivement recommander aux comités des groupements régionaux d'organiser régulièrement ces journées cantonales. Elles encouragent nos sections au travail et, ce qui a aussi son utilité, attirent l'attention du public sur notre activité, par laquelle nous rendons service à notre armée et à notre belle et chère patrie.

Le Président du Comité technique:
E. Weisshaupt, adj.-s.-of.

Schweizerische Unteroffizierstage.

Wir werden unter dieser Rubrik in Zukunft eine Reihe von organisatorischen und technischen Fragen zur Diskussion stellen, die für die Vorbereitung der Schweiz. Unteroffizierstage 1929 in Solothurn wertvoll sein können. Unsere grösste bisherige Veranstaltung dieser Art hat 1925 in Zug einen vollen Erfolg gebracht, trotzdem sich dort noch einige Mängel zeigten, die erst bei der praktischen Durchführung zutage traten. Unsere nächsten Unteroffizierstage in Solothurn sollen einen weiteren wesentlichen Fortschritt sowohl in organisatorischer, wie auch in technischer Hinsicht bedeuten. Wir bitten die Herren Offiziere, aber auch die Kameraden Unteroffiziere und alle, die bezüglich der

Durchführung derartiger Veranstaltungen einige Erfahrungen haben oder sonstwie gute Gedanken entwickeln, sich recht eifrig an der Diskussion zu beteiligen.

Als erste Frage möchten wir die Festhüttenfrage aufwerfen. Bekanntlich wurde in Zug eine Festhütte unter gewaltigen Kosten erstellt, die das Budget wesentlich belastete. Die Halle bestand aus einer 24 Meter breiten, pfeilerlosen Mittelhalle, mit 15,6 Meter First- und 8 Meter Seitenhöhe und zwei Pultanbauten von 8 Meter Breite und 5,5 Meter Seitenhöhe. Die ganze Länge betrug 64 Meter, die totale Breite 40 Meter. Die Küchenanbaute hatte eine Breite von 11 Metern und eine Länge von 40 Metern. Festhalle und Bestuhlung für 3000 Sitzplätze wurde von der Firma L. Strohmeyer & Co. in Kreuzlingen geliefert. Die in unmittelbarer Nähe der Festhütte ausserhalb des Konkurrenzplatzes stehende Bierhütte fasste 600 Personen.

Wir möchten nun die Frage aufwerfen, ob für den nächsten Anlass eine Festhütte wiederum erstellt oder versucht werden soll, die Verpflegung der Teilnehmer an den Unteroffizierstagen auf andere, vielleicht weniger kostspielige Art, sicherzustellen. Wir möchten namentlich die Kameraden der Sektionen Zug und Solothurn bitten, zu dieser überaus wichtigen Frage Stellung zu nehmen. Wir erwarten von allen Seiten lebhaft Meinungsäusserungen.

Die Redaktion.

Journées suisses de Sous-officiers.

Sous cette rubrique seront mises en discussion à l'avenir toutes questions techniques et autres pouvant servir à l'organisation des Journées suisses de sous-officiers en 1929. Les journées de Zoug en 1925 qui constituèrent la plus grande de nos manifestations de ce genre eurent un plein succès malgré les quelques lacunes qu'elles ont révélées. Nos prochaines Journées à Soleure doivent marquer un nouveau progrès, tant au point de vue de l'organisation que dans le domaine technique. Nous prions MM. les officiers, nos camarades sous-officiers et tous ceux qui ont des idées intéressantes à nous suggérer à ce propos de vouloir bien prendre part à la discussion ouverte sous cette colonne.

Nous voudrions en premier lieu aborder la question de la cantine. A Zoug on avait installé à grands frais une cantine qui greva très fortement le budget. La halle centrale sans mât mesurait 15,6 m de hauteur au centre et 8 m sur les côtés; elle était complétée par deux annexes de 8 m de largeur sur 5,5 m de hauteur. La longueur totale était de 64 m sur 40 m de largeur. L'emplacement de la cuisine mesurait 40 m de longueur sur 11 m de largeur. La halle de fête avec sièges pour 3000 personnes fut livrée par la maison L. Strohmeyer & Co. à Kreuzlingen. La brasserie volante adjacente à la cantine pouvait contenir 600 personnes.

Nous nous demandons si l'on doit de nouveau envisager pour les prochaines Journées l'installation d'une cantine ou s'il ne serait peut-être pas possible d'assurer la subsistance des participants d'une façon moins onéreuse. Nous désirerions en particulier connaître l'opinion de nos camarades des sections de Zoug et de Soleure sur cette très importante question et espérons que d'autres milieux contribueront à résoudre ce problème.

La Rédaction.

SAPPEUR-BATAILLON 4

Einladung

zu einer Zusammenkunft ehemaliger und jetziger Angehöriger des Sappeur-Bataillons 4,

auf **Sonntag, den 16. Oktober 1927, vormittags 10 Uhr,**
im Saal zur « Kettenbrücke » in Aarau.

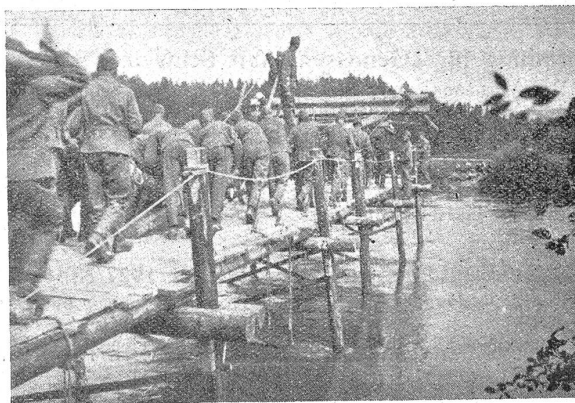
Tenue: Zivil.

Werte Waffenkameraden!

Die Erinnerung an ernste und frohe Dienstage soll an dieser Zusammenkunft neu belebt werden. Wir laden dazu alle Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten ein, die je im Sap.-Bat. 4 Dienst geleistet haben, an der Versammlung teilzunehmen.

Mit kameradschaftlichem Gruss.

Für das Initiativkomitee:
Hptm. Studer.



Tagesordnung.

Samstag, den 15. Oktober 1927: Freie Vereinigung der schon am Samstag ankommenden Kameraden im Hotel « Aarauerhof » und Hotel « Löwen ».

Sonntag, den 16. Oktober 1927:

- 10.00 Uhr Begrüssung in der « Kettenbrücke » durch den derzeitigen Bataillons-Kommandanten.
- 10.45 » Vortrag von Herrn Oberst Rapp: Die Tätigkeit des Sap.-Bat. 4 im Aktivdienst.
- 11.30 » Referat von Herrn Major Stirnemann: Die Tätigkeit des Sap.-Bat. 4 in den Wiederholungskursen 1921-1927.
- 12.30 » Gemeinsames Mittagessen in der « Kettenbrücke » (obligat.) zu Fr. 3.50 (ohne Wein).
- 14.00 » Gemütliche Unterhaltung, Musikvorträge, Darbietungen von Angehörigen des Sap.-Bat. 4.
- 17.00 » Offizieller Schluss der Tagung und Abschoppen in den gleichen Lokalen, wie für den Samstag vorgesehen.

Für das Mittagessen melde man sich spätestens bis Samstag Morgen schriftlich bei Herrn Hptm. Studer, Arch., in Aarau.

Eine Presseäusserung.

Die « Allgemeine Schweizerische Militärzeitung », das Organ des schweizerischen Offizierskorps, schreibt in Nr. 9 vom 15. September 1927 unter « Tagesfragen »:

« In Nr. 8 vom 1. September des « Schweizer Soldat » erscheint der « Schweizer Unteroffizier » in neuer, aber doch wenig veränderter Form, nachdem er in seiner letzten selbständigen Nummer vom 18. August 1927 von seinen Lesern Abschied auf Wiedersehen genommen hatte.